

VOUS ÊTES RECONNUS TRAVAILLEUR HANDICAPE

L'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées) propose des financements pour des formations courtes ou des formations professionnalisantes dans les secteurs qui recrutent.

En multipliant les contacts et en mûrissant votre projet, vous mettrez plus de chances de votre côté. Ne vous laissez surtout pas décourager si vous essayez quelques refus, trouver un financement est une opération qui peut s'avérer longue et compliquée. Votre motivation n'en sera que renforcée si vous allez jusqu'au bout de votre démarche. Si vous êtes intéressés par l'une de nos formations, n'hésitez pas à nous en faire part, nous étudierons ensemble votre éligibilité à la formation.

Liens utiles :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-des-personnes-en-situation-de-handicap/>

Recrutement :

www.hanploi.com : site payant pour les entreprises

www.handi-cv.com : site payant pour les entreprises

www.handica.com : site payant pour les entreprises

www.handiplace.org : site gratuit

www.embauchehandicap.fr : site gratuit pour les entreprises et les personnes handicapées

Information :

www.agefiph.fr

www.fiphfp.fr

www.cheops-ops.org

www.mdph.fr

Vous pouvez aussi vous adresser à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de votre département. Au sein de chaque MDPH, les commissions des droits et de l'autonomie des personnes Handicapées (CDAPH) prennent les décisions d'orientation professionnelle concernant les personnes handicapées.